



## **Politique de GESTION DES RECLAMATIONS**

Conformément à la réglementation, Corum AM a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations adressées par ses clients.

Toute réclamation peut être transmise gratuitement à Corum AM à l'adresse suivante :

Corum AM  
Direction générale  
6 rue Lamennais  
75008 Paris

Nous nous engageons à vous envoyer un courrier d'accusé réception sous un délai de 8 jours ouvrables maximum à partir de la date de réception et à vous répondre sous un délai de 2 mois maximum à partir de cette même date.

Si la réponse apportée à votre réclamation ne vous satisfaisait pas, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

Mme Marielle Cohen-Branche  
Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02